

Compte-rendu du Conseil municipal du 28 mai 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Christian Barges, maire, et a examiné les dossiers suivants :

1) Travaux :

La commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Colas pour des travaux de goudronnage (la Pommerette-les Phants, tour de l'église, champ de foire, un chemin au Seitol) pour un montant de 48 751,35 € ; les routes de la Pommerette, des Bargettes, de la Croix-du-Poyet ont été refaites avec une prise en charge à 100% par l'entreprise qui avait fait les travaux l'an dernier ; pour des travaux d'eau l'entreprise Auvergne Travaux Publics a été retenue pour un montant de 23 408,71 € ; l'étude du réseau d'assainissement entrée Ouest du bourg (passage d'une caméra sur 2 km) sera confiée à l'entreprise Sol Solution.

Les travaux réalisés : des barrières ont été posées devant la pizzeria le Bambino ; les jeunes de la classe 2012 ont effectué des travaux de peinture au plan d'eau, le plongeur a été changé, des panneaux d'information ont été posés. (Les sanitaires du plan d'eau ayant été détruits par des vandales l'été dernier, il est décidé de ne pas les réparer, ils avaient entièrement été refaits en 2009) ; tous les chemins de la commune ont été élargis, dont le chemin qui dessert l'intérieur du village de la Pommerette ; l'aire de service pour camping cars a été installée par la CCMT au champ de foire et à cette occasion, une partie du champ de foire a été goudronnée ; la réfection du réseau d'électricité rue du Renard est terminée, l'enfouissement des réseaux électricité et téléphone va être terminé au Pont de Gouttenoire ; une modification des réseaux électricité et téléphone pour mise aux normes est en cours au Lac et aux Issards.

2) Délibérations : des délibérations sont prises :

pour une subvention façade d'un montant de 940 € à M Delès ; pour le versement d'un acompte à l'entreprise Nature et Paysage qui va réaliser les travaux du square sous la mairie ; pour la révision de la réglementation des boisements demandée par la commission intercommunale d'aménagements fonciers ; pour la signature d'une convention avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand pour l'accueil de deux architectes stagiaires en juin et juillet ; pour la signature d'une convention avec le club d'escalade pour l'utilisation de la salle Fernand-Bernard.

3) Divers :

Après examen par le conseil, le DICRIM (Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs) est validé, il sera imprimé et distribué à la population avec le bulletin d'informations communales d'été. Devant la nécessité de faire des économies au niveau de l'éclairage public, un diagnostic des consommations va être réalisé par la SCIE en fin d'année. Le Prix des maisons et jardins fleuris est reconduit. Des aménagements vont être réalisés à la bibliothèque municipale : installation de mobilier adapté pour les enfants, installation d'un ordinateur avec accès Internet (une subvention du Conseil Général a été demandée et accordée pour cet équipement). Une exposition de peinture aura lieu à la mairie durant l'été. Dans le cadre du festival Les Concerts de Vollore, un concert pour les enfants aura lieu salle Fernand-Bernard le samedi 10 juillet à 18 heures : « Les aventures de Poucette », conte musical avec piano et flûtes à bec.

4) Election d'un nouvel adjoint :

La démission de monsieur André Girard pour raison de santé de son poste d'adjoint au maire ayant été validée par la Préfecture, il est procédé à l'élection d'un nouvel adjoint : madame Mireille Carton est élue 2^{ème} adjoint ; monsieur André Girard conserve son poste de conseiller municipal.